

# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 MARS 2021

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du CGCT

Le neuf mars deux mille vingt et un à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

Présents : BONNET Pierre – TRAVICHON Daniel – POTIER Nathalie – MOUSSERIN Jean-Luc – MAGNIN Guillaume – LEROUX Richard – TOURET Nadine - VIVIER Nathalie – SIFFER Maxence - HENRY Elisabeth – CHAZETTE Michel – BAUDIS Françoise - THOMASSET Christiane lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : LONJOU Stéphanie qui donne pouvoir à LEROUX Richard

Secrétaire de séance : SIFFER Maxence

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, lequel est adopté à l'unanimité.

### COMPTE DE GESTION – BUDGET ANNEXE CAFE RESTAURANT

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur, pour l'exercice 2020, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE CAFE RESTAURANT

Sous la présidence du doyen d'âge, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2020 dressé par M. BONNET Pierre, Maire, lequel s'est retiré au moment du vote, qui présente les chiffres suivants :

<u>Section de Fonctionnement</u>		<u>Section d'Investissement</u>	
Dépenses	- 88.03 €	Dépenses	- 115 138.13 €
Recettes	+ 10 000.00 €	Recettes	+ 70 000.00 €
<u>Résultat</u>	+ 9 911.97 €	<u>Résultat</u>	- 45 138.13 €
		Résultat des restes à réaliser	+ 45 139.00 €
Résultat de clôture	+ 9 912.84 €		

### AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ANNEXE CAFE RESTAURANT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'affectation des résultats de l'exercice 2020 au budget 2021 comme suit :

- compte 002 : 9 911.97 €
- compte 001 : 45 138.13 €.

### COMPTE DE GESTION – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé par le Receveur, pour l'exercice 2020, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET PRINCIPAL

Sous la présidence du doyen d'âge, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2020 dressé par M. BONNET Pierre, Maire, lequel s'est retiré au moment du vote, qui présente les chiffres suivants :

<u>Section de Fonctionnement</u>		<u>Section d'Investissement</u>	
Résultat reporté	+ 87 616.95 €	Résultat reporté	- 51 861.22 €
Dépenses	- 212 535.79 €	Dépenses	- 93 773.44 €
Recettes	+ 242 404.16 €	Recettes	+ 50 798.06 €
<u>Résultat</u>	+ 117 485.32 €	<u>Résultat</u>	+ 8 885.84 €
		Résultat des restes à réaliser	- 9 547.00 €
Résultat de clôture	+ 116 824.16 €		

### AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'affectation des résultats de l'exercice 2020 au budget 2021 comme suit :

- compte 1068 : 661.16 €
- compte 002 : 119 462.94 €
- compte 001 : 8 885.84 €.

### ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes locales pour l'année 2021.

### **INVESTISSEMENTS 2021 – AJUSTEMENTS DE PROGRAMMES**

Le Conseil Municipal ajuste ainsi qu'il suit la liste des programmes d'investissement 2021 :

- acquisition de matériels professionnels – café restaurant – (18 000 € HT)
- aménagement du parking (1 800 € TTC)
- logiciels Cosoluce (677 € TTC) et

autorise le mandatement de dépenses avant le vote du budget primitif 2021.

### **REVISION DES TARIFS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal décide de modifier ainsi qu'il suit les tarifs de la garderie périscolaire à compter du 05 juillet 2021 :

- ticket (pour la journée) : 3.50 €
- forfait mensuel : 40 € pour 1 enfant – 25 € par enfant supplémentaire d'une même fratrie.

### **SUBVENTIONS 2021**

Le Conseil Municipal arrête la liste des associations bénéficiaires d'une subvention au titre de l'année 2021.

### **ASSOCIATION ENFANCE JEUNESSE ST REMY EN ROLLAT**

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention annuelle 2021 et autorise le Maire à la signer.

### **VENTE DIVERS MATERIELS**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente de divers matériels inutilisés.

### **REVITALISATION CENTRE BOURG – OPERATION DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS**

Le Conseil Municipal précise les objectifs du projet avec Allier Habitat.

### **PERSONNEL – CONTRAT UNIQUE D'INSERTION**

Le Conseil Municipal décide le recrutement d'un nouvel agent sous la forme d'un contrat unique d'insertion (CUI), d'une durée de 09 mois, pour le poste d'agent de restauration et périscolaire, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021.

### **PRESTATIONS ENTRETIEN DES LOCAUX**

Le Conseil Municipal, après consultation, décide de confier l'entretien des locaux communaux à la SARL VILLEBENOIT de GANNAT.

### **ECOLE – ORGANISATION SEMAINE SCOLAIRE**

Le Conseil Municipal demande la maintien de la semaine scolaire de 4 jours.

### **ATDA – CONVENTIONS ASSISTANCE INFORMATIQUE**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions assistance informatique « support technique » et « mise à disposition d'un dispositif de télétransmission » avec l'agence technique départementale de l'Allier, en vue de la mise en conformité avec les règles édictées par le RGPD.

Fait à SEUILLET, le 17 Mars 2021

Le Maire,  
BONNET Pierre

